

La réforme 107 : Transformer les soins en santé mentale

La réforme PSY-107 repense les soins de santé mentale en Belgique.

Elle met l'accent sur des parcours centrés sur la personne, la collaboration entre secteurs et l'inclusion et la participation des usagers et des proches.

Principes clés :

- Réduire les hospitalisations prolongées.
- Renforcer les soins ambulatoires et de proximité.
- Encourager l'implication des proches et des partenaires.

Pour en savoir plus, visitez
www.107.be

Pourquoi travailler en réseau ?

Un réseau, c'est plus qu'un regroupement : c'est une synergie entre professionnels de différents secteurs.

Santé mentale

- Soins psychologiques dans la première ligne.
- Equipes mobiles
- Services jour psychiatriques (CRF, Centre de jour,...)
- Hôpitaux

Au-delà de la santé mentale

- Services sociaux généraux
- CPAS, SISD,....
- Justice, police,...
- Logement
- Plan de cohésion social
- ...

Axes de travail

Partenaires de 1ère ligne

Améliorer l'accès aux soins psychiatrique et de santé mentale en renforçant les collaborations avec les professionnels de 1ère ligne

Soins ambulatoires :

Favoriser la continuité des soins au départ des équipes ambulatoires

Réhabilitation :

Soutenir le patient dans son inclusion dans la communauté.

Soins hospitaliers

Permettre le développement d'un soins hospitalier intégré au parcours de soins

Logement:

Créer des ponts entre les partenaires sociaux et médicaux

Développement de projets transversaux à ces différents axes répondant aux besoins des usagers et aux réalités de notre territoire.